

## Le quart nord-est

1- Mt-Myon (01)	p 1
2- Revin (08)	p 5
3- Mont-Poupet (39)	p 9
4- Breitenbach (67)	p 13
5- Markstein (68)	p 17
6- Montlambert (73)	p 21
7- Aiguebelette (73)	p 25
8- Mt-Bisanne (73)	p 29
9- Bourg-St-Maurice (73)	p 33
10- Le Revard (73)	p 37
11- Annecy (74)	p 41
12- Grand-Bornand (74)	p 45
13- Le Salève (74)	p 49
14- Samoëns (74)	p 53
15- Plaine-Joux (74)	p 57
16- Chamonix (74)	p 61
17- Mieussy (74)	p 65

## Le quart sud-ouest

44- Moulis (09)	p 173
45- Prat d'Albis (09)	p 177
46- Millau (12)	p 181
47- Puy Mary (15)	p 185
48- Monedière (19)	p 189
49- Luchon (31)	p 193
50- Arbas (31)	p 197
51- Dune-du-Pyla (33)	p 201
52- Pic de Vissou (34)	p 205
53- Douelle (46)	p 209
54- Castelfranc (46)	p 213
55- Puy-de-Dôme (63)	p 217
56- Job / Ambert (63)	p 221
57- Baïgura (64)	p 225
58- Accous (64)	p 229
59- Val Louron (65)	p 233
60- Aucun (65)	p 237
61- Targassonne (66)	p 241

## Le quart nord-ouest

62- Clécy / St-Omer (14)	p 245
63- Pointe du Roselier (22)	p 249
64- La cote des 2 amants (27)	p 253
65- Ménez-Hom (29)	p 257
66- Ecalgrain (50)	p 261
67- Pénestin (56)	p 265
68- Cap-Blanc-Nez (62)	p 269
69- Octeville (76)	p 273
70- St-Leu (974)	p 277

## Le quart sud-est

18- St-Vincent-Les-Forts (04)	p 69
19- St-André-Les-Alpes (04)	p 73
20- Moustiers (04)	p 77
21- Banon (04)	p 81
22- Ceillac (05)	p 85
23- Laragne-Montéglin (05)	p 89
24- Les Richards (05)	p 93
25- Aspres-sur-buëch (05)	p 97
26- Roquebrune (06)	p 101
27- Gourdon (06)	p 105
28- Gréolières (06)	p 109
29- Mt-Mézenc (07)	p 113
30- La St-Victoire (13)	p 117
31- Cervione (2b)	p 121
32- Véro - Tartavello (2b)	p 125
33- Séderon (26)	p 129
34- Luc-en-Diois (26)	p 133
35- Mt-bouquet (30)	p 137
36- St-Hilaire-du-Touvet (38)	p 141
37- Allevard (38)	p 145
38- Lans-en-Vercors (38)	p 149
39- Courtet (38)	p 153
40- Chamrousse (38)	p 157
41- St-Pierre-de-Chartreuse (38)	p 161
42- Lachens (83)	p 165
43- Signes (83)	p 169

**Nom du site**

**Département**

**Numéro fiche site**

**Sens du décollage**

**Coordonnées GPS du décollage / altitude**

**Coordonnées GPS de l'atterrissement / altitude**

**Adresses utiles**

**Généralités du site**

**Liste des balises**

**Carte de situation dans le département**

**Routes classiques pour le cross**

**De St-Vincent, décoller en début d'après-midi et appuyez-vous en thermodynamique sur les falaises du fort à droite du décollage. Puis lancez-vous sur Dermillouse avant de cheminer sur les 20 km de crêtes de la Montagne Blanche pour rejoindre la tête d'Estrop au sud-est. De là, soit vous faites le retour vers St-Vincent, soit vous continuez vers le sud pour rejoindre St-André via le sommet du Caduc, le Mourre de Simiane, Denjuz et enfin raccrocher sur les crêtes de Lambruisse. Le retour sera facilité par les brises (110 km aller-retour). Autre possibilité depuis St-Vincent : remonter vers le nord via le Morgan pour, pourquoi pas, faire le tour du lac. Pour les sportifs, un décollage à Grand Morgan (2324 m) vous facilitera l'extraction dans les basses couches.**

**Accès au site**

**Atterrissage**

**Descriptif du site**

**Position atterrissage**

**Position et sens du décollage**

**Echelle**

**Réglementation aérienne influant sur le vol et autres particularités**

**Spécificité du site**

*N'oubliez pas vous êtes dans le Sud ; le climat et les saisons rendent l'aérolégie et les brises de vallée fortes en période estivale dès la fin de mai (10-11 h), et ce jusque 17 h. Ensuite vient la restitutio[n] où les vols se font dans une aérolégie calme jusqu'à la tombée de la nuit. La présence du parc du Mercantour présente une restriction majeure sur ce secteur à fort potentiel. Renseignez-vous avant de partir en crois.*

**Nota :** l'atterrissement est décrit en premier car il est recommandé de repérer celui-ci avant de monter au décollage.

## Haute-Savoie (74)



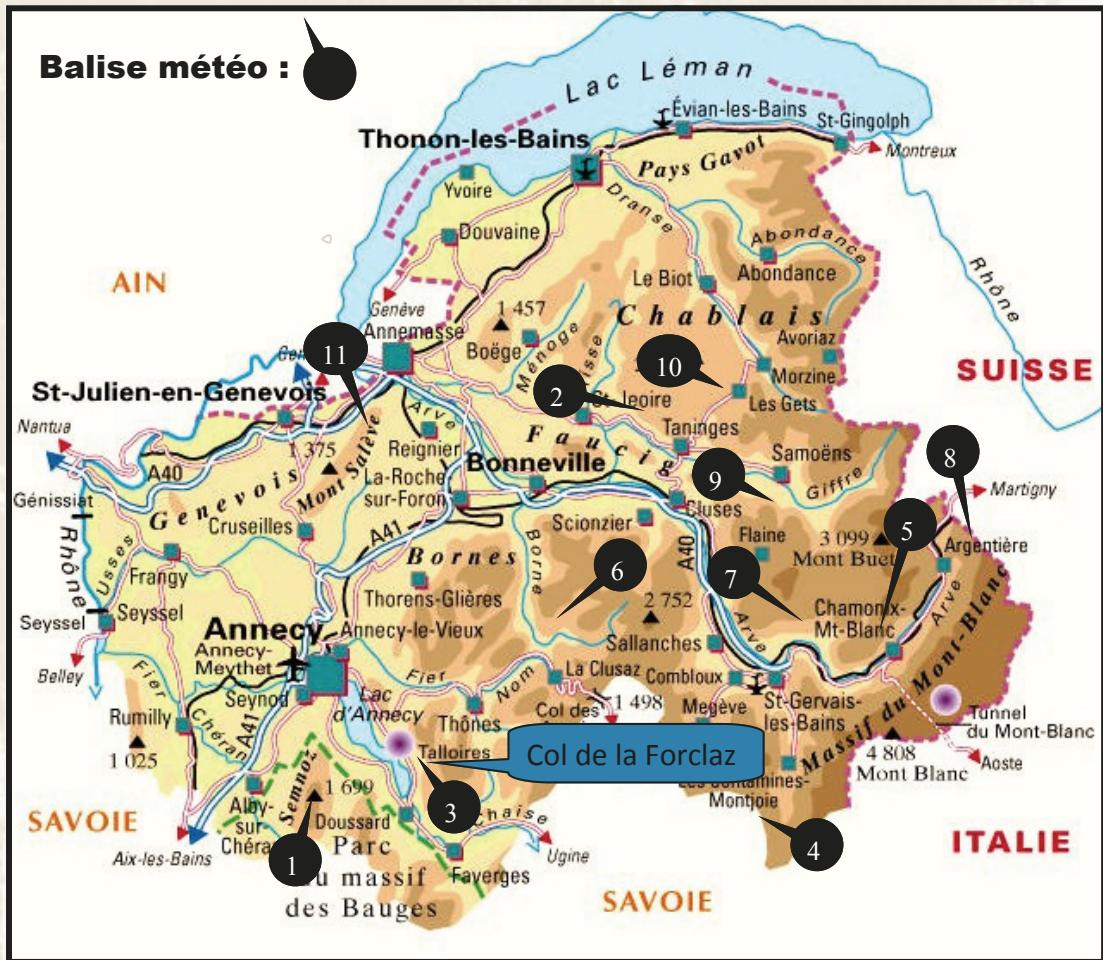
Ah... Annecy ! Les uns diront que c'est la Mecque du parapente, LE spot, là où ça vole le plus en France, un cadre de toute beauté, à l'aérologie généreuse. Les autres, que c'est le parapente "business", une énorme machine commerciale sans âme et surpeuplée. Ce qui est certain, c'est que les sites d'Annecy ne laissent pas indifférents ; alors, même s'ils sont victimes de leur succès, le potentiel et la beauté du secteur feront oublier la bousculade du décollage. Annecy, c'est aussi une région touristique où toute la famille trouvera de quoi s'occuper pendant que vous volez.



La brise sur le lac d'Annecy expliquée par Pierre-Paul Menegoz

## Balises météo :

Il existe 11 balises FFVL (143,9875 MHz) 1/Le Semnoz (1704 m d'alt.), 2/Mieussy (1670 m), 3/Montmin (1270 m), 4/Col du Joly (2003 m), 5/Brévent (2525 m), 6/Mt Lachat (2050 m), 7/Varan (1644 m), 8/Charamillon (1850 m), 9/plateau de Saix (1650 m), 10/Mt Chery (1826 m), 11/Le Salève (1270 m).



## Routes classiques pour le cross

Le secteur regorge de possibilités et d'itinéraires. L'un des classiques est le tour du lac (Cf. carte ci-contre) : après avoir décollé, faites le plein sur les parois calcaires des dents de Lanfon pour un plaf' de minimum 1900 m, avant de transiter au-dessus du lac pour rejoindre et se refaire sur le Roc des Bœufs en thermodynamique. De là, vous pouvez continuer votre route vers le sud à l'intérieur des Bauges ou rejoindre le Revard ou vous poser à l'atterrissement de Doussard.

Autre idée : remonter la chaîne des Aravis jusqu'à la Pointe Percée en aller-retour. Il y a beaucoup d'option au départ d'Annecy, à vous de choisir !

## Atterrissage

**Accès :** d'Annecy, rejoindre Doussard, sur la rive sud du lac par la D 1508.

Le terrain est situé à l'entrée nord du village, dans le champ à l'ouest du gymnase de la ville. Dès que ça vole, il y a du monde en l'air.... Il n'y aura plus qu'à suivre les ailes....

**A savoir :** la partie ouest du terrain est réservée aux deltaplanistes, une zone naturelle est interdite de survol à moins de 200 m/sol au bout du lac. L'atterrissage à côté de la réserve est un atterrissage de secours ou pour les stages SIV. Les navettes (payantes) s'organisent depuis l'atterrissage.

## Décollage

**Accès :** de Doussard et son atterrissage prendre la direction de Faverges, tourner à gauche direction Montmin et le col de la Forclaz. Au col, se garer et prendre la route réglementée, qui mène au décollage en 10 mn. Seuls les écoles, deltaplanistes, handicapés sont autorisés, via la mairie de Doussard, à emprunter cette route.

**A savoir :** la fréquentation du site oblige à quelques règles : sur le déco, la droite est réservée aux pilotes autonomes, à gauche aux écoles et aux biplaces. Préparez votre aile dans la partie arrière du déco. La repose au déco est strictement interdite et l'espace aérien devant le décollage doit être vite libéré. Ne pas voler par vent de sud, sud-est et nord fort.

L'aérologie est intimement liée au lac d'Annecy où la brise peut-être soutenue les après-midi d'été. Il suffit d'observer la surface du lac pour l'évaluer. C'est également grâce à cette brise de lac que l'appui dynamique sur le Roc des Bœufs est salvateur mais elle peut être forte et turbulente en basse couche.



©Benoit Morel



## Spécificité du site

La restriction aérienne majeure dans ce secteur est la CTR d'Annecy où le survol de la ville est interdit.

Des zones plus localisées sont interdites de vol comme au-dessus de la réserve naturelle du bout du lac, proche du camping de Doussard (interdit à moins de 200 m/sol) ; ou au-dessus de la zone habitable près de l'atterrissement de Perroix (interdit à moins de 150 m/sol).

La fréquentation saisonnière impose le respect de quelques consignes simples : zones de pliage, répartition des zones au déco, approche du terrain...

## Haute-Savoie (74)

Orientation du décollage



2050 m

45°57'31"N  
06°28'35"E



950 m

45°56'08"N  
06°27'43"E

Gestionnaire du site :

Les Ailes du Gd-Bornand

Ecoles locales :

- Airlinks

+33 (0)6 08 22 87 25

- Passagers du Vent

+33 (0)4 50 60 71 21

PGHM Annecy :

+33 (0)4 50 09 68 68

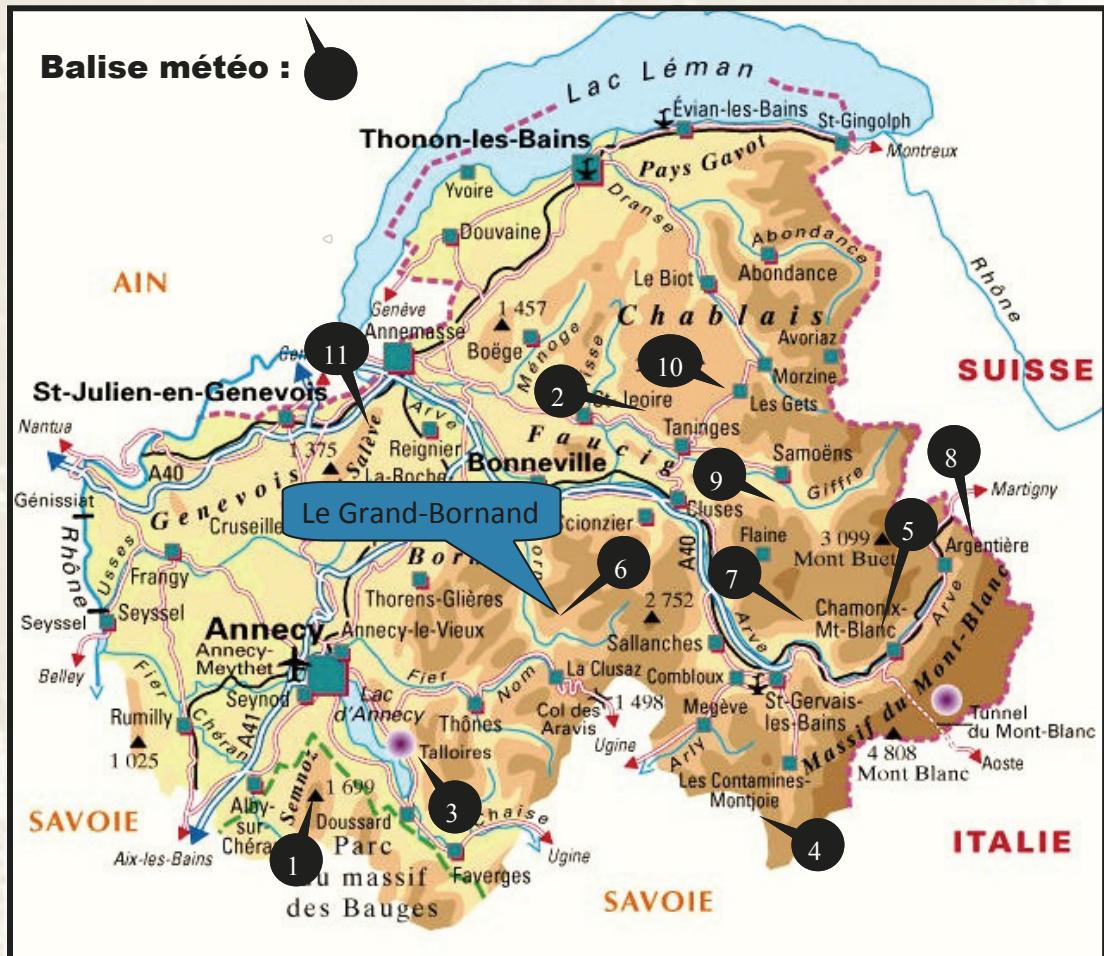
Situé face à la chaîne des Aravis, le Grand-Bornand est un superbe point de départ pour les cross. L'aérologie de montagne lui confère de jolis plafonds avec une vue imprenable sur les sommets environnants. La facilité d'accès au décollage, grâce aux remontées mécaniques, en fait un excellent site pour se perfectionner dans les douces conditions des vols matinaux. Outre la pratique du parapente, en venant séjourner ici, vous trouverez un parfait camp de base pour un séjour axé sur les sports de montagne.



©Maeva Giacometti

## Balises météo :

Il existe 11 balises FFVL (143,9875 MHz) 1/Le Semnoz (1704 m d'alt.), 2/Mieussy (1670 m), 3/Montmin (1270 m), 4/Col du Joly (2003 m), 5/Brévent (2525 m), 6/Mt Lachat (2050 m), 7/Varan (1644 m), 8/Charamillon (1850 m), 9/plateau de Saix (1650 m), 10/Mt Chery (1826 m), 11/Le Salève (1270 m).



## Routes classiques pour le cross

Le décollage du Mont-Lachat est un peu isolé au centre de 3 vallées. Il va donc falloir faire un plein au-dessus du décollage pour transiter et sortir du bocal. Une fois le plafond fait, plusieurs possibilités : vers l'est, rejoindre la chaîne des Aravis et descendre vers le sud pour rallier Marlens, vers le nord-est, pour aller au plateau d'Assy, voire Chamonix, avec une grande transition au-dessus de la vallée de l'Arve, ou vers l'ouest pour retrouver les crêtes et descendre jusqu'à La Tournette, situé à l'est d'Annecy.

## Atterrissage

**Accès :** il existe deux terrains : l'un est à côté de la patinoire, en bord de route au centre du village (se garer en bord de route) ; l'autre se trouve entre la route et la rivière au sud-est du hameau du Bouchet, à 2,3 km à l'est du centre du Grand-Bornand. Compter environ 15 minutes pour rejoindre le parking de la télécabine.

**A savoir :** l'atterrissement de la patinoire est à privilégier le matin et sans vent météo, car il est dans une confluence de 3 vallées où l'aérologie peut être délicate. Celui de la vallée du Bouchet est plus sain, même l'après-midi quand les brises se sont mises en place.

Le site est particulièrement adapté en hiver pour des vols à ski ou à pied.

## Décollage

**Accès :** du Grand-Bornand, prendre la télécabine de Rosay puis le téléski de Lachat. Le décollage est situé au sommet, légèrement sur la droite.

**A savoir :** les remontées sont ouvertes en hiver et en été, de fin juin à début septembre.

Lorsqu'elles sont fermées, en intersaison, monter en voiture jusqu'au départ du téléski de Lachat et continuer à pied par le col de Chatillon, soit 45 mn de marche.



©Maeva Giacometti



## Spécificité du site

Il n'existe pas de restrictions aériennes majeures sur le site du Grand-Bornand. Attention cependant aux câbles des remontées mécaniques mais aussi aux fortes brises de vallée les après-midi.